



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL

AVIS PUBLIC
DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE
EXERCICES FINANCIERS 2025-2026-2027
(art. 73 et suivants de la Loi sur la fiscalité municipale, RLRQ, c. F-2.1)

QUE le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil pour les exercices financiers des années 2025, 2026 et 2027 a été déposé le 11 septembre 2024.

QUE toute personne peut en prendre connaissance en se présentant à l'hôtel de ville situé au 74, 7^e Avenue à Terrasse-Vaudreuil durant les heures de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à midi.

QUE toute personne ayant un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle relative à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision conformément à la section I du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale (art. 124 et suivants). Pour être recevable, une telle demande de révision doit :

- être déposée avant le 1^{er} mai 2025;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :
MRC de Vaudreuil-Soulanges
280, boulevard Harwood
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 1Y5
- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement de la MRC de Vaudreuil-Soulanges et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

DONNÉ À TERRASSE-VAUDREUIL, ce 25 septembre 2024.

Lily Ducharme
Greffière

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la municipalité au www.terrasse-vaudreuil.ca